

Un service de restauration est mis en place par la municipalité.

- pour les écoles élémentaires J. Macé et Sévigné au Collège Voltaire
- pour l'école maternelle Les Coquelicots au Centre Germinal

La vente de tickets pour la restauration scolaire se fait en mairie.

Le MARDI après-midi (de 14h00 à 16h30)

Tarif selon la composition familiale et le montant des ressources.

Attention :

- Aucun ticket ne sera délivré en dehors du mardi.
- Votre enfant doit remettre obligatoirement son ticket de cantine le matin à son école.

Rappel : Pensez à rapporter l'attestation d'assurance scolaire demandée le jour de l'inscription

Pour le retrait et la constitution des dossiers d'inscription renseignements en MAIRIE :
Mme MARGERIN Karine (Service Cantine Scolaire).